

La prodigieuse carrière de Jean-François Coste (1741-1819) médecin-chef des armées *

par le docteur Jean-Jacques PEUMERY

Jean-François Coste ne fut pas seulement l'une des plus grandes figures de médecin du Service de santé aux armées, il en fut aussi l'un des fondateurs ; il introduisit la réforme dans les hôpitaux militaires et fut un audacieux organisateur de soins dispensés aux soldats blessés ou malades. Clinicien de talent, épidémiologiste éprouvé, bon administrateur par surcroît, il fit une remarquable carrière en des temps fertiles en événements.

Il naquit à Villes, dans le pays de Gex (département de l'Ain), le 14 juin 1741, de Pierre Coste, maître-chirurgien, dont le cœur avait compati à toutes les souffrances des habitants du Bugey, et de Marie-Louise Goujon, épouse. L'enfant fut baptisé le lendemain 15 juin ; il eut pour parrain Jean-Antoine Goujon et pour marraine Françoise Dupres, ses grand-père et grand-mère maternels.

Il reçut une éducation soignée au collège de Belley d'abord, où il fut admis dans la famille de Brillat-Savarin, ensuite à Lyon chez les Oratoriens ; puis il alla étudier la médecine à la Faculté de Paris, où il suivit les cours d'Antoine Petit (1722-1794), premier titulaire de la chaire d'anatomie créée en 1760, qui le patronna. Il accomplit son temps d'étude en cette université, mais il soutint, âgé seulement de 22 ans, sa thèse de doctorat à la Faculté de Valence, les frais d'examens y étant beaucoup moins élevés qu'à Paris.

A peine eut-il passé sa thèse qu'il fut chargé par le gouverneur de traiter une épidémie dans le département de l'Ain en 1763. Dans sa région natale, ses talents de jeune praticien furent vite appréciés. A Ferney, comme il avait

* Communication présentée à la séance du 26 janvier 1980 de la Société française d'histoire de la médecine.

guéri des paysans d'une dysenterie épidémique, Voltaire le prit en amitié. A la satisfaction générale, il offrit ses soins bénévoles auprès des troupes cantonnées dans le Bugey et dans le pays de Gex, de 1766 à 1769. Ce fut Voltaire qui obtint pour lui le brevet de médecin militaire.

Médecin des Hôpitaux (1769-1780)

Au vrai, la carrière de Coste commença le 15 août 1769, date à laquelle il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Versoix, où il resta jusqu'au 13 septembre 1772. Désigné dans la même fonction à l'hôpital de Nancy le 14 septembre 1772, il y demeura jusqu'au 3 décembre 1775 ; puis il fut médecin de l'hôpital de Calais, du 4 décembre 1775 au 11 mars 1780.

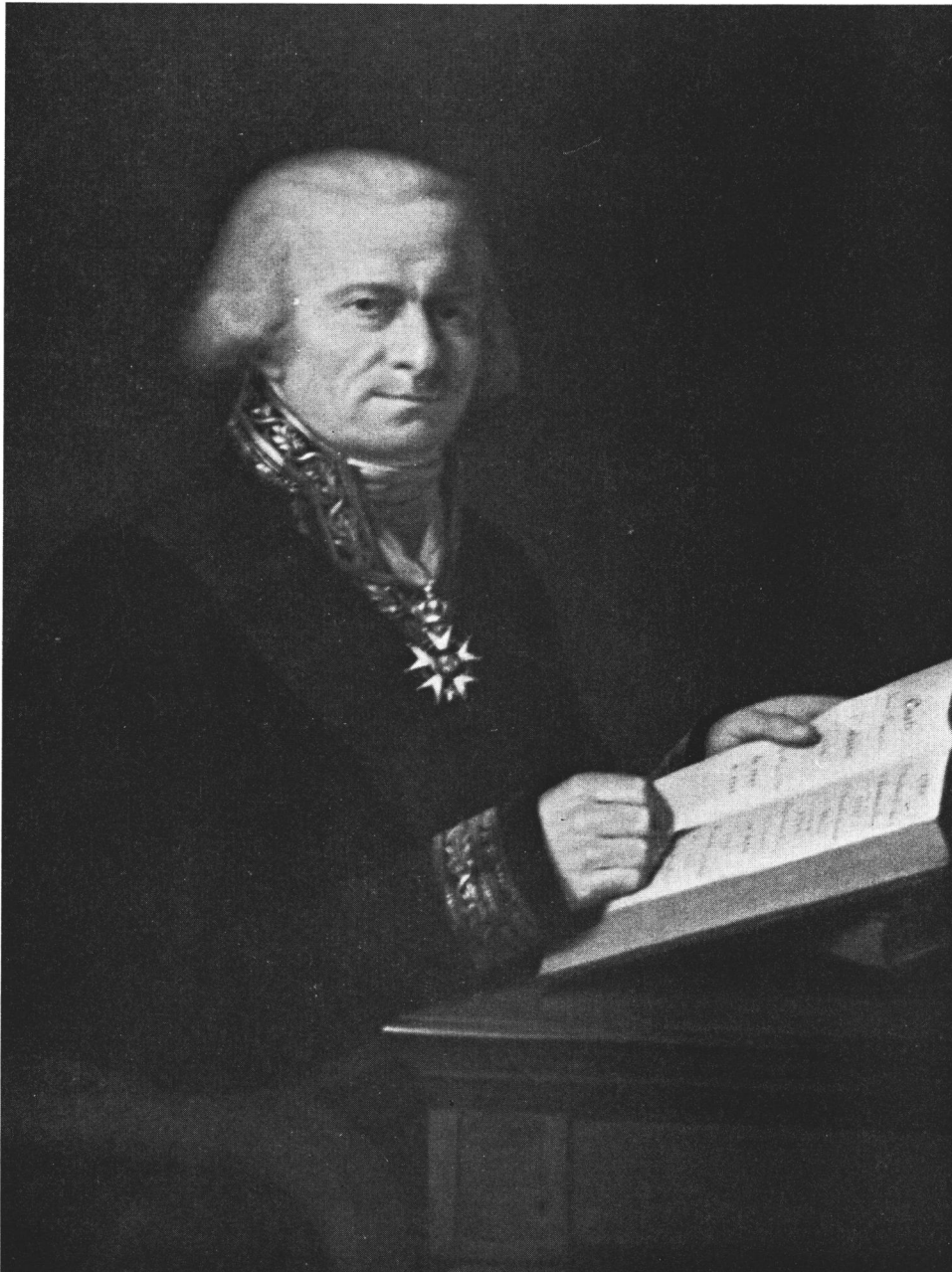
Par une coïncidence curieuse, la date du début de ses états de service (15 août 1769) se trouve être celle de la naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio, qu'il devait servir plus tard comme médecin en chef du camp de Boulogne, puis de la Grande Armée.

La campagne d'Amérique (1780-1783)

Le 12 mars 1780 fut pour Coste un jour mémorable : grâce à la protection du duc de Choiseul, il fut désigné pour être premier médecin du corps du général Rochambeau. « Il était porteur d'une lettre de Voltaire pour M. le duc de Choiseul, dont il eut le bonheur de gagner la bienveillance dès la première visite », écrivit Brillat-Savarin dans le passage sur la biographie de Coste, son compatriote, de son livre *Physiologie du goût*.

Jean-Baptiste de Vimeur, comte de Rochambeau (1725-1807), nommé lieutenant-général en 1780, reçut le commandement du corps français qui fit campagne en Amérique. Avec l'aide du général Washington, Rochambeau contribua largement à la capitulation de Yorktown, défendue par les troupes de Cornwallis, le 19 octobre 1781, jour qui marqua la fin de la guerre de l'Indépendance américaine.

Partie de Brest le 2 mai 1780, l'escadre française commandée par l'amiral de Ternay avait à bord 5 000 hommes et 300 officiers, dont Jean-François Coste, médecin en chef du corps expéditionnaire, Fiacre Robillard, chirurgien en chef, et Blanchard, commissaire des guerres, chargé de l'organisation hospitalière. Le débarquement eut lieu à Newport, dans le Rhode Island, le 11 juillet. Coste eut à lutter d'abord contre le scorbut, les fluxions de poitrine et la dysenterie. Au printemps de 1781, la variole fit son apparition dans les rangs des combattants. Un hôpital militaire fut alors créé à Coast Harbour, non loin de celui de Newport, destiné aux varioleux civils. Coste se signala par un admirable esprit d'initiative ; non content d'avoir fait régresser l'épidémie de dysenterie en désinfectant l'eau à l'aide de fers rougis et en distribuant de l'« eau panée », il eut assez d'autorité pour faire brûler le linge et les vêtements des varioleux, qui diffusaient la maladie, et leur substituer du matériel neuf. Propagée récemment au Nouveau Monde, la variole revêtait souvent des formes graves chez les habitants de l'Amérique septentrionale ;



Portrait de Coste, peint à l'huile, se trouvant à l'hôtel de ville de Versailles,
dans le bureau de M. le Maire.

(Photo aimablement communiquée par M. le Conservateur des Archives de la Mairie
de Versailles).

aussi le médecin américain prenait-il conseil de son collègue français. Pour la prophylaxie, Coste pratiqua l'inoculation de la petite vérole sur plus de 3 000 hommes de l'armée de Washington.

Lorsque commença la guerre de mouvement, Blanchard organisa deux formations hospitalières à Williamsbourg, en Virginie : l'une au Capitole (hôtel de ville), l'autre au College William and Mary, où furent installés les blessés et les malades, amis et ennemis. Le dévouement de Coste fut tel que, le 12 juin 1782, les autorités américaines lui demandèrent de présider l'inauguration de la nouvelle université de Virginie. Le 7 octobre 1782, le général Washington lui adressait un témoignage de satisfaction ; le 23 décembre de la même année, l'université de Pennsylvanie lui conférait le grade de docteur *honoris causa* ; plus tard, il était nommé membre de l' « American philosophical Society ».

Les services rendus par le corps médical français furent ainsi résumés par le général Rochambeau : « Je dois, à cette occasion, rendre justice au zèle et à l'activité de MM. Blanchard, commissaire des guerres, Coste et Robillard, officiers de santé qui, par les soins les plus assidus pour nos malades et blessés, tant amis qu'ennemis, ont rempli, dans nos hôpitaux militaires, les soins les plus précieux à l'humanité dans le cours de ces trois campagnes » (*Mémoires de Rochambeau*, tome premier, page 296, Paris, éd. Fain, 1809).

Avant de repartir pour la France le 7 janvier 1783, Coste sollicita un brevet de médecin de la Marine, que Louis XVI lui accorda comme une marque de satisfaction.

A son retour d'Amérique le 10 février 1783, Coste reprit ses fonctions de médecin de l'hôpital militaire de Calais, pour peu de temps, car, le 26 mars 1784, il fut nommé premier médecin des armées ; puis le 27 juillet 1785 on le chargea de l'inspection du Service de santé des départements de Lille, Amiens, Valenciennes, Châlons, Metz et Paris.

Le 17 mai 1788, il reçut une lettre très flatteuse du comte de Brienne lui annonçant l'établissement prochain du Directoire central et du Conseil de santé militaire, auquel il se trouvait appelé comme premier médecin des armées ; il resta membre de ce Conseil jusqu'au 4 août 1788.

Souvent remanié, une fois même supprimé, puis rétabli, le Conseil de santé était composé au moins de trois membres, l'un médecin, le second chirurgien, le troisième pharmacien, dont la charge était une fonction amovible ; il émettait des avis consultatifs sur l'invitation du Directoire central des hôpitaux militaires, véritable conseil d'administration du Service de santé, qui comprenait généralement cinq membres, tous étrangers à la médecine. Et de cette subordination du Service de santé à l'administration, il résultait parfois une certaine incompréhension contre laquelle Coste s'élevait.

A partir de 1784, Coste vint habiter Versailles, où il avait été désigné à la fonction de médecin des camps et armées, et attaché à la correspondance avec les officiers de santé ; ce changement de résidence devait déterminer un courant nouveau dans sa vie professionnelle et familiale.

La campagne du camp de Saint-Omer (1788-1792)

Le 5 août 1788, Coste fut nommé premier médecin des troupes du camp d'instruction de Saint-Omer, fonctions qu'il assumait jusqu'au 6 juillet 1792.

Comme premier médecin des camps et armées du roi, Coste fit paraître en 1790 un ouvrage, *Du service des hôpitaux militaires rappelé aux vrais principes*, précédé d'une épître au roi Louis XVI, dans laquelle il s'indignait de la « destruction des hôpitaux militaires », qui devaient être remplacés par des hôpitaux régimentaires, formations mobiles confiées aux chirurgiens-majors des corps de troupe. Cette opération désastreuse était prétextée par « une économie moins spécieuse dans ses promesses que chimérique dans ses moyens ». « Rendez, sire, au soldat français » — écrit Coste — « ces bontés paternelles... Le soldat français est essentiellement bon, courageux, patient même, entièrement dévoué à sa patrie et à son roi. Il est homme, et sans doute susceptible d'erreur ; mais il se ralliera toujours, par le cri du sentiment, pour se précipiter en foule au chemin de l'honneur » (Ibid., *Au roi*, pages 8 et 9). Blessé ou malade, le soldat ne devait jamais être frustré des effets salutaires à attendre des hôpitaux militaires (1).

Dans cet ouvrage, Coste dévoile ses projets de réforme portant sur l'ensemble des éléments essentiels de ces établissements hospitaliers, depuis les bâtiments jusqu'aux chirurgiens-majors et aux médecins ; il donne des instructions pour les cours dispensés dans les amphithéâtres des grands hôpitaux, rédige un mémoire sur les fonctions d'un directeur de la médecine militaire et sur une pharmacopée à l'usage de ces hôpitaux.

Coste demanda que fussent conservés, dans les hôpitaux militaires, des médecins, des chirurgiens et des apothicaires spécialement destinés à leurs fonctions respectives, au lieu que ces fonctions fussent réunies en la personne d'un seul officier de santé, comme le voulait l'Etat.

Maire de Versailles (1790-1792)

L'an 1790 marqua un tournant dans la carrière de Coste : il fut maire de Versailles, « où on se souvient encore de son administration à la fois active, douce et paternelle » (Brillat-Savarin). Il fut le premier maire élu de cette ville ; les précédents avaient été nommés par Louis XVI. Pendant deux ans, il mena de front sa charge de maire et ses fonctions de premier médecin des armées.

Le collège électoral était composé de citoyens actifs payant une contribution directe de trois journées de travail, équivalant à un impôt de trois livres.

A cette époque, Coste était en activité à Versailles. Estimé et équilibré, il sut rallier les suffrages des bourgeois et de ceux qui croyaient encore au retour d'une monarchie constitutionnelle.

(1) Malgré la protestation de Coste, la suppression des hôpitaux militaires permanents fut tout de même prononcée ; mais cette décision fut déplorée plus tard par l'Armée et par le Service de santé, lors de la première Coalition de l'époque de la Révolution.

L'élection du maire de Versailles se fit donc pour la première fois, en février 1790, par voie de scrutin.

Au premier tour, il y eut 1 871 suffrages exprimés. Coste, médecin, obtint 813 voix, tandis que son adversaire Laurent Lecointre, négociant et lieutenant-colonel de la Garde nationale, n'en réunissait que 751.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, on procéda, le mardi 9 février 1790 à 9 heures du matin, à un second tour de scrutin. Sur la quantité de 1 918 votants, Coste réunit 1 071 voix et Lecointre 796.

La municipalité proclama les résultats le même jour à 5 heures du soir ; puis on fit une députation à Coste pour le complimenter sur sa nomination à la mairie et lui remettre une expédition du résultat des recensements.

« Le suffrage des habitants de Versailles vient de m'appeler à des fonctions peu analogues à celles que me prescrivent les devoirs dont je suis honoré... Le maire de Versailles secondera de toute son activité la vigilance éclairée de ses honorables collègues », écrivit Coste (*loco citato*, *Au roi*, pages 10 et 11). Et il assumait la tranquillité de la ville de Versailles, sans perdre de vue les obligations que lui imposait le service des troupes, auquel il avait jusque-là consacré son application, sa fortune, son existence entière.

Il résilia ses fonctions de maire le 27 juin 1791, parce qu'il se sentait mal compris. « Des larmes de désespoir ont franchi mes paupières », écrivit-il dans sa lettre de démission. Mais il continua avec courage d'exercer son mandat jusqu'au 7 janvier 1792... Avait-il senti monter le vent de la Terreur ?

La campagne des armées du Nord, du Centre et du Rhin (1792-1796)

Le 7 juillet 1792, Coste fut appelé au Comité de salubrité de l'Assemblée nationale, pour y être chargé de l'inspection du Service de santé des hôpitaux des armées du Nord, du Centre, du Rhin.

Pour sa compétence en matière d'épidémiologie, il fut envoyé par le ministre à Doullens (dans la Somme), pour arrêter une épidémie qui affligeait la garnison, le 5 décembre 1792.

Le 27 février 1793, Coste était nommé membre du Conseil de santé militaire, puis confirmé dans sa qualité de premier médecin des armées le 21 mars.

Entre-temps, il fut envoyé le 11 août 1793 à l'armée des Pyrénées orientales, pour y arrêter le progrès d'une dysenterie épidémique.

Des mesures révolutionnaires, prises sous la Convention le 21 octobre 1793, le révoquaient en sa qualité de membre du Conseil de santé ; il restait seulement en activité comme premier médecin des armées. Mais la loi du 12 pluviôse an III (31 janvier 1795) le réintégra dans sa précédente fonction, avec cumul du grade de premier médecin des armées, jusqu'au 25 juillet 1796. Qui plus est, le 26 avril 1796, il était nommé inspecteur général du Service de santé des armées de terre.

Médecin en chef des Invalides (1796-1819)

Sous le Directoire, le 26 juillet 1796, Coste fut appelé à la haute fonction de médecin en chef titulaire de la Maison nationale des Invalides, charge qu'il conservera jusqu'à sa mort. Les devoirs de ce nouvel emploi ne l'empêchèrent pas de remplir ceux que lui imposait sa place d'inspecteur ou de membre du Conseil de santé : il trouvait du temps pour tout.

Sous le Consulat, le 12 germinal an VIII (2 avril 1800), Bonaparte rétablit un Conseil de santé qui comprenait trois membres : le médecin Jean-François Coste, le chirurgien Nicolas Heurteloup (1750-1812) et le pharmacien Jean-Antoine Parmentier (1737-1813). Coste restait officiellement premier médecin des armées (21 septembre 1800).

La campagne de l'armée des Côtes de l'Océan et de la Grande Armée (1802-1807)

Le 18 décembre 1802, Coste fut désigné pour être médecin en chef de l'armée des Côtes de l'Océan, appelée à devenir la Grande Armée, en août 1805, sous l'Empire.

Le 15 décembre 1803, il fut inspecteur général du Service de santé et, le 21 août 1805, Napoléon I^{er} le nomma médecin en chef de la Grande Armée. Il suivit alors l'Empereur en Moravie, en Prusse, en Pologne ; on le vit à Austerlitz, à Iéna, à Eylau.

Avec le savoir-faire et la hardiesse qui le caractérisaient, Coste parvint à obtenir de Napoléon, au camp de Boulogne, une ordonnance rendant obligatoire la vaccination contre la variole. Devant les heureux résultats obtenus dans les corps de troupe, l'Empereur en fit une mesure préventive de rigueur dans l'armée ; puis les bienfaits de la vaccination jennérienne furent étendus à la population civile.

Brillat-Savarin raconte l'anecdote suivante : Coste eut une vive discussion avec le comte de Cessac, alors ministre de la Guerre, au sujet d'une économie que celui-ci voulait proposer pour plaire à l'Empereur. Cette économie consistait à retrancher aux soldats malades la moitié de leur ration d' « eau panée » et à faire laver la charpie, qu'on ôtait de dessus les plaies, pour l'utiliser une seconde ou une troisième fois. Le médecin s'éleva avec violence contre ces mesures qu'il qualifiait d'« abominables »... Et grâce à son énergie, les soldats malades purent toujours boire à volonté de l' « eau panée », comme on continua à jeter toute charpie qui avait servi.

A la Grande Armée, Coste eut un collaborateur de qualité : le chirurgien en chef Pierre-François Percy (1754-1825). Tous deux symbolisent le dévouement et la compétence technique du Service de santé militaire de cette période. En collaboration, ils écrivirent un ouvrage : *De la santé des troupes à la Grande Armée* (1 volume in-8°, 104 pages ; Strasbourg, impr. Levrault, 1806). Les auteurs prônaient la généralisation de la vaccination contre la variole, surtout chez les jeunes recrues : sur 2 000 vaccinés, ils avaient relevé 753 succès.

De retour en France en 1807, Coste entra à l'Inspection générale.

Le 27 juin 1808, Napoléon le chargea d'inspecter le Service de santé des hôpitaux d'Acqui Terme (dans le Piémont) et de Milan.

Sous la seconde Restauration, malgré la réduction et la réorganisation de l'armée après les événements de 1815, il était encore nommé membre du Conseil de santé militaire, en plus de sa charge de médecin en chef de l'hôtel royal des Invalides.

Parvenu à un âge avancé, sans aucune infirmité, et jouissant de toutes ses facultés intellectuelles, Coste fut atteint d'une affection de poitrine d'un caractère insidieux, à laquelle il succomba au bout de six jours, le 8 novembre 1819. Il était âgé de 78 ans et 5 mois. En activité réelle et effective du 15 août 1769 au 8 novembre 1819, il totalisait 50 années 2 mois et 24 jours de service.

Les obsèques eurent lieu à l'église des Invalides, en présence de nombreux médecins militaires et officiers, et du maréchal duc de Cigny, gouverneur des Invalides. Le pharmacien-inspecteur Laubert, membre du Conseil de santé, prononça sur sa tombe un émouvant discours.

Suivant la décision prise le 18 novembre 1819 par les membres du Conseil de santé militaire, parmi lesquels comptait Nicolas-René Desgenettes, l'éloge funèbre de Coste fut prononcé dans les hôpitaux d'instruction de Paris, Lille, Metz et Strasbourg, par l'un de leurs professeurs, lors de la séance de distribution des prix pour l'année 1820. Seul l'éloge prononcé par le chirurgien Willaume, à Metz, le 9 novembre 1820, fut retenu — parce qu'il fut jugé le plus complet — et publié dans les *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*.

Epilogue

Jean-François Coste fut fait commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en 1816, par Louis XVIII.

Homme d'une grande autorité morale, d'une parfaite probité, mais d'un caractère incisif, il s'est toujours insurgé contre les malversations et les abus d'intendants qui épuisaient les réserves à leur profit.

Coste comptait beaucoup d'amis et de correspondants. Le maréchal Rochambeau, entre autres, dans son testament, pria Coste, son ami, de bien vouloir lire et corriger ses *Mémoires* avant de les faire imprimer.

A peine débarqué en Amérique, Coste faisait paraître un formulaire latin de médicaments simples, mais efficaces, destiné à l'usage des troupes franco-américaines. Lors de l'inauguration de l'Université de Virginie, au capitol de Williamsbourg, le 12 juin 1782, il prononça un important discours en latin, qui fut l'une des bases de l'étiquette médicale américaine ; il a laissé en Amérique un souvenir étonnant et impérissable.

Les témoignages favorables de ses services et de son talent prévalurent, tant en Amérique qu'en France. Le 1^{er} juillet 1816, il fut appelé à présider à la réouverture du Val-de-Grâce. Willaume, dans son éloge historique, écrit : « Coste avait reçu de la nature l'inappréciable don d'une âme forte dans un corps robuste et sain... Son port et sa démarche étaient nobles, ses manières pleines de dignité, sa physionomie grave, son regard scrutateur, sa voix forte et sonore, son langage d'une élégance soutenue, son ton solennel : toute sa personne enfin imprimait le respect. » Le Dr Bonnette, qui a écrit sur Coste en 1937, l'appelle le « Nestor de la médecine militaire », tant il était réputé pour la sagesse de ses conseils.

Marié à une jeune fille de son pays, devenue pour lui la « compagne qui, jusqu'à ses derniers moments, a fait le bonheur de sa vie » (Willaume), Coste fut le père de six enfants ; il eut un fils, moissonné à l'entrée de sa carrière d'aide-major à l'ambulance d'Amiens, en l'an II, et cinq filles aux prénoms empreints de littérature et du souvenir de sa campagne d'Amérique : Félicité, Henriette, Armande, Victoire et Virginie (2).

Coste parlait beaucoup. Il explique ainsi son aisance à s'exprimer : « ... mon devoir est de parler, et mon droit d'être entendu ». Max Bihan dit de lui : « C'est un des plus féconds et des plus brillants orateurs de cette époque qui parlait tant. » On lui doit une œuvre considérable, correspondance en grande partie brûlée ou dispersée, mais aussi nombre d'ouvrages conservés. Ce sont des écrits philosophiques datant du début de sa carrière, des éloges de collègues, en particulier celui de Lorentz, médecin en chef de l'armée du Rhin, mort en 1801, ou des traités relatifs au service de santé militaire ; ses œuvres médicales proprement dites sont surtout des études concernant les propriétés pharmacologiques et médicinales de plantes. Coste est aussi l'auteur d'essais médico-historiques, notamment sur l'ancien médecin arabe Rhazes, et il a traduit les œuvres de Richard Mead (1673-1754), l'un des plus célèbres médecins hygiénistes anglais, ainsi que des ouvrages d'histoire naturelle et de physique du botaniste Necker et de Peter Shaw. On lui doit encore l'article « hôpital » du *Dictionnaire des sciences médicales*, édité par Panckoucke. Ses travaux, aussi bien cotés que ceux de Tenon, contribuèrent à établir les règles sur la disposition et l'administration hygiéniques des hôpitaux, qui furent connues et généralement adoptées. D'après les observations de Coste, les étages des hôpitaux ne doivent pas être multipliés, la mortalité étant plus grande dans les salles des étages supérieurs que dans celles des inférieurs.

Si Coste fut militaire par sentiment du devoir, médecin par vocation, il fut aussi un philosophe humaniste, en ce sens qu'il a toujours proposé, en son âme et conscience, ce qu'il a cru le plus avantageux à l'intérêt de l'Etat et au service de santé des troupes.

(2) Son petit-fils, Adolphe-Urbain Coste (Amiens, 1793 - Paris, 1828), fit aussi une carrière de médecin militaire et s'occupa surtout de littérature et de philosophie médicales. Sa mort prématurée ne lui permit pas d'achever son œuvre, qui s'annonçait brillante.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de la Mairie de Versailles : documents.
- Archives de la Mairie de Villes (Ain) : documents.
- Archives historiques du Service de santé (Musée du Val-de-Grâce) : *Relevé des services de J.-F. Coste*.
- Archives historiques de l'Armée (Château de Vincennes) : *Etat des services de J.-F. Coste*.
- BIHAN Max. — « Le maire de Versailles ». *La Nouvelle Revue des deux mondes*, mars 1972, 745-748.
- BONNETTE P. — « Coste (Jean-François) (1741-1819), médecin-chef du Corps expéditionnaire d'Amérique, médecin inspecteur des Armées ». *Revue du Service de santé*, n° 8, août 1937, 59-84.
- BRASSART Pierre. — « Contribution à l'étude du monde médical versaillais, sous le règne de Louis XVI et pendant la Révolution ». Thèse de médecine, Rennes, 5 mai 1965, 121 pages polygraphiées. — *Sur Coste*, p. 96 à 99.
- BRILLAT-SAVARIN. — « Physiologie du goût ou méditations de gastronomie transcendante ». 1 volume in-24, 632 pages. Paris, Passard, 1852. — Biographie de Coste, p. 12 à 14.
- DES CILLEULS J. « Un médecin militaire, ami de Voltaire : J.-P. Coste, inspecteur général du Service de santé des armées ; sa vie et son œuvre (1741-1819) ». *La Chronique médicale*, 1^{er} septembre 1917, XXIV, n° 9, 259-261.
- COSTE J.-F. « Du Service des hôpitaux militaires rappelé aux vrais principes ». 1 volume in-8°, (12)-XX-338 pages. Paris, Croullebois, 1790.
- COSTE J.-F. — Article « Hôpital », in *Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXI, 367-544. Paris, C.L.F. Panckroucke, 1817.
- JOLY Agnès. — « Jean-François Coste, médecin-chef de l'expédition Rochambeau, 1780-1783. Maire de Versailles, 1790-1792 ». *Neuf*, octobre 1976, 15-16.
- WILLAUME. — « Eloge historique de J.-F. Coste, prononcé à la séance de distribution des prix, le 9 novembre 1820, à l'hôpital militaire d'instruction de Metz ». *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*, 1821, t. IX, 315-340.